



MOT DU MAIRE



Le 27 mai 2021, cela fera un an que la nouvelle équipe municipale a été mise en place. Une année où la pandémie nous a plongés dans une période d'incertitude souvent difficile à gérer, qui nous empêche d'avancer en détruisant au passage nos rêves et nos aspirations.

Au cours de l'année passée, nous avons vu nos vies mises entre parenthèses, attendant le moment où nous serions à nouveau autorisés à embrasser nos proches, à jouir d'un libre accès à la culture et aux arts, à partager avec nos semblables des projets et des activités de loisirs.

Malheureusement, la propagation du virus de la COVID19 se fait dans la durée. Cela n'a pas empêché les conseillères et conseillers de se mettre au travail dès le mardi 2 juin 2020.

Pour remplacer le repas des aînés qui n'a pas eu lieu le dimanche 26 avril 2020, la commune a offert aux 254 personnes, à partir de 65 ans, un bon d'achat de 20€ à retirer dans les commerces bucquoysiens.

Pour le Noël des enfants, un bon d'achat de 10€ a été remis aux 253 enfants nés de 2008 à 2020 et à retirer au magasin Joué Club de Dainville. Un sachet de friandises a aussi été offert par la commune avant le départ des vacances de Noël aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Bien sûr, nous pourrions faire encore plus mais nous restons raisonnables pour maîtriser notre budget.

Les agents communaux ont à cœur de rendre propre le village. Mais, je suis obligée de constater que le lendemain du nettoyage, le parc de la place est jonché de débris (cannettes, bouteilles en verre, papiers de biscuits et de bonbons...)

Quand je vois des groupes de jeunes sur les lieux, je vais discuter avec eux et leur expliquer que des poubelles sont à leur disposition. Pourrai-je compter sur les parents responsables de leur(s) enfant(s) pour faire bouger les choses, c'est-à-dire respecter les lieux, le matériel, les personnes... ne pas de mettre en danger ou mettre les autres en danger en se déplaçant à vélo, en trottinette, en scooter ou en moto sans respecter le code de la route... ou en se couchant sur la chaussée alors que des voitures circulent.

A chacun de prendre ses responsabilités et faire preuve de civisme pour améliorer notre bien-vivre à Bucquoy.

Cordialement

Anne-Marie BARBIER



Travaux réalisés en 2020

- Aménagement d'une nouvelle voie reliant la rue du Moulin au chemin du Quesnoy. Les travaux ont débuté le 22 juin 2020 et se sont terminés courant mai 2021. 13 places de parking sont disponibles.
- Maison des sociétés : une visite de sécurité a eu lieu le 5 novembre. La dernière visite datée de 2015 avait soulevé plusieurs points à réaliser qui ont été levés en 2016 sans réaliser les travaux. Suite à la visite de 2020, des mesures de sécurité ont été réalisées : la société SIFRRAP s'est occupée d'installer des blocs de secours, de remplacer les extincteurs défectueux, d'installer des flashes lumineux, des alarmes incendie dans les toilettes pour un montant de 1 291,10€ HT. La société DE ELEC a installé des blocs de prises, des boîtes d'isolation, des arrêts d'urgence (pour le cybercentre) pour un montant de 1 336€ HT.

Essarts :

- Etude contre le ruissellement érosif sur le territoire communautaire par le cabinet Liose représenté par Jeanne Tardieu. Concernant la route inondée dans le chemin menant Essarts à Douchy, la solution première est d'araser la bordure enherbée pour faire couler l'eau dans le champ de Frédéric Rivaux. La deuxième solution sera de creuser des fossés le long des parcelles et planter des haies en amont du chemin.



- Problème du débit d'eau : des explications ont été fournies par Monsieur Decarpigny et Monsieur Duminil. Après la pose d'un enregistreur de pression, aucune anomalie n'a été constatée. Les habitants impactés par cette nuisance ont été invités à le signaler par écrit à la mairie. Seule une personne s'est manifestée.

Ecoles publiques :

- Création de diagnostics techniques amiante (DTA) pour la gestion de la problématique amiante sur le patrimoine communal. Ces diagnostics ont été demandés par le directeur académique des services de l'Éducation nationale le 27 septembre 2019 pour les écoles publiques mais n'ont pas été réalisés. Un rappel de l'inspection académique a été fait le 12 octobre 2020. Le nécessaire a donc été fait fin octobre afin de respecter le délai imposé, fixé au 31 janvier 2021. Un diagnostic a également été réalisé au niveau de la salle des fêtes et du restaurant scolaire.
- A l'école maternelle, pose de lavabos avec deux robinets, pose de distributeurs à savon. Réparation des fuites sur la toiture par la société Boutraingain.
- A l'école primaire, pose d'anti-pince-doigts pour les portes du préfa, des WC et de la garderie. Depuis novembre, la chaudière de l'école primaire et de la salle des fêtes a eu besoin d'être alimentée en eau matin et soir. Le tuyau, qui passe sous terre entre l'école et la salle des fêtes, a dû être réparé. Il a été remplacé par un tuyau PER de gros diamètre et des raccords en laiton pour un montant de 5 189,04 euros HT.
- Vérification des extincteurs dans les écoles maternelle et primaire par la société SIFRRAP.
- Presbytère : 2 chambres ont été remises à neuf (fibre de verre, peinture au niveau du plafond, de la boiserie et des murs).
- Etude thermique des vestiaires et des douches du stade en vue de les rénover pour un montant de 2 400 euros HT.

Travaux réalisés en 2021

Ecole maternelle

- Monsieur Boutraingain, couvreur à Ecoust Saint Mein, a remarqué que la toiture de l'école du préau était en mauvais état (chevrons, lattes et fermes trempées depuis plusieurs années) La toiture du préau était donc à remplacer mais Monsieur Boutraingain n'était pas disponible. Monsieur Gacozy et Monsieur Lagniez ont donc été contactés afin d'obtenir un devis. Le devis de Monsieur Gacozy a été retenu. Les travaux de réparation ont donc été effectués pendant les vacances d'hiver du 22 février au 05 mars 2021 pour un montant de 32 338,50€ HT.
- Fibre : les travaux ont débuté en janvier 2021, c'est la société Axione qui en a la charge. Le raccordement dans les habitations est au choix de chacun avec le prestataire de son choix. Pour vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur www.capfibre.fr onglet « La fibre optique pour mon domicile », puis cliquer sur « je teste l'éligibilité de mon adresse ».

Prévisions pour 2021

- Installation des extincteurs dans la salle de sports
- Utilisation de la salle de sports à l'aide d'un badge : des travaux sur la porte principale seront nécessaires afin de connaître l'heure d'arrivée et de sortie de chaque utilisateur. Ce système sera équipé d'une connexion avec un ordinateur de la mairie.
- Achat d'une débroussailleuse épareuse Rousseau pour un montant de 18 500€ HT.
- Remplacement des ordinateurs de la mairie, passage de Windows 7 à Windows 10.
- Remise en état de la chaudière de l'église pour un montant de 1 124,20€ HT.
- Réfection de la route d'Hébuterne en émulsion pour un montant de 5€/m².

Composition du nouveau Conseil Municipal

*Lors du conseil municipal du 27 mai 2020
Anne-Marie BARBIER a été élue Maire.
Laurent MUCHEMBLED et Catherine GERARD ont été élus Adjoints.*



Anne-Marie BARBIER



Laurent MUCHEMBLED



Catherine GERARD

Les conseillers municipaux sont :



Laury FLIPPE



Véronique HERMANT



Laurent DHE



Daisy LAINE



Marc DUCANSEL



Nathalie PRUVOST



Jean-Claude BURNUYTO



Sylvie COUSIN



Clément BACRO



Eugène DELAMBRE



Dorothée LEFEBVRE



Bruno VIENNE

Présentation des commissions municipales

Le conseil municipal s'est réuni le 2 juin 2020 pour constituer les commissions municipales qui sont au nombre de 14.

Les commissions municipales sont des groupes de travail chargés d'organiser et de préparer les dossiers autour des principaux projets ou actions. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. C'est le conseil municipal qui se prononce sur les projets qui lui sont proposés. La Maire est présidente de droit de toutes les commissions municipales.

Commission des fêtes :

Madame GERARD Catherine
Madame PRUVOST Nathalie
Madame COUSIN Sylvie
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Madame POLLART Muriel
Madame PETASSE Jocelyne
Madame AUDEGOND Pascale
Madame HUBIN Aurélie
Madame LAINE Daisy
Madame HERMANT Véronique
Monsieur DUCANSEL Marc
Madame LESIEUX Angélique
Madame CHATELAIN Chantal
Madame DEPOORTER Nelly

Commission Conseil des jeunes :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur BACRO Clément
Madame POLLART Muriel
Madame COUSIN Sylvie
Madame LESIEUX Angélique
Monsieur FLIPPE Laury

Commission Contrôle

Liste Électorale :

Monsieur DELAMBRE Eugène
Madame LEFEBVRE Dorothée
Monsieur BACRO Clément
Madame PRUVOST Nathalie
Madame HERMANT Véronique

Commission Environnement :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur DUCANSEL Marc
Madame LESIEUX Angélique
Monsieur MUCHEMBLED Laurent

Madame PRUVOST Nathalie
Madame HERMANT Véronique

Commission Finances :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Monsieur BURNUYTO Jean-Claude
Madame LAINE Daisy
Monsieur VIENNE Bruno
Madame GERARD Catherine
Monsieur DELAMBRE Eugène
Monsieur FLIPPE Laury
Monsieur BACRO Clément
Madame LEFEBVRE Dorothée
Commission SIESA (eau) :
Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Madame LEFEBVRE Dorothée

Commission Travaux :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Monsieur BURNUYTO Jean-Claude
Monsieur VIENNE Bruno
Madame GERARD Catherine
Monsieur DHE Laurent
Monsieur GERARD Dominique

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur VIENNE Bruno
Madame LAINE Daisy
Madame LEFEBVRE Dorothée
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Madame HERMANT Véronique
Madame PRUVOST Nathalie

Monsieur LEPOIVRE Raynald
Madame BAILLET Clarisse
Madame LESIEUX Angélique
Madame POLLART Muriel
Monsieur DUCRON Serge
Monsieur MARICAILLE Michel
Le CCAS intervient dans les domaines suivants :

- Venir en aide aux personnes dans le besoin ainsi qu'aux aînés de notre commune
- Evènements festifs pour les aînés

Commission Appel d'Offres :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur BURNUYTO Jean-Claude
Monsieur BACRO Clément
Madame HERMANT Véronique
Monsieur DHE Laurent
Monsieur DUCANSEL Marc
Monsieur VIENNE Bruno

Commission des chemins :

Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Monsieur VANDENBOSSCHE Benoît
Monsieur RIVAUX Frédéric
Monsieur COLLE François
Monsieur DELAMBRE Patrice
Monsieur LOQUET Jean-Pierre
Monsieur MARKEY Laurent-Xavier
Monsieur DALLE Benjamin
Monsieur SAVOYE Maxime

Commission Site Internet :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur BACRO Clément
Madame POLLART Muriel

Monsieur VIENNE Bruno
Madame LAINE Daisy
Madame GERARD Catherine
Monsieur FLIPPE Laury
CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :

Commissaires titulaires :

Madame LEFEBVRE Dorothée
Monsieur BARBIER Jean-Pierre
Madame FICHEUX Florence
Monsieur FLIPPE Laury
Monsieur FAY Denis
Monsieur BERNARD Emmanuel

Commissaires suppléants :

Madame COUSIN Sylvie
Madame PRUVOST Nathalie
Madame LAINE Daisy
Monsieur MARICAILLE Michel
Monsieur FLAMENT Paul
Monsieur HOLTON Jean-Pierre

Représentants de la CCSA (Communauté de Communes du Sud Artois) :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur MUCHEMBLED Laurent
Madame GERARD Catherine
Monsieur DELAMBRE Eugène

Commission règlement salle de sports (créée le 10 novembre 2020) :

Madame BARBIER Anne-Marie
Monsieur FLIPPE Laury
Monsieur BURNUYTO Jean-Claude
Madame LEFEBVRE Dorothée
Monsieur DHE Laurent

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h
☎ 03.21.5.31.51 📠 03.21.59.77.40

@ mairie.bucquoy@orange.fr - Site : www.bucquoy.fr

Facebook : Commune de Bucquoy

Si vous le souhaitez vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Madame le Maire, pour cela téléphonez en Mairie au 03.21.59.31.51.

Les permanences de la Mairie :

- **Assistante sociale** : Madame LEMAIRE est présente tous les 1ers lundis de chaque mois de 14h à 15h30, uniquement sur rendez-vous. En cas d'urgence, téléphonez à la Maison Départementale de la Solidarité au 03.21.50.58.30.
- **RSA** : Madame CARON est présente tous les mardis, uniquement sur rendez-vous ☎ 06.74.08.39.30. @ : dcaron@cc-sudartois.fr
- **INFO ENERGIE** : Monsieur ROUNEAU est présent les 2e et le 4e mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en téléphonant au 03.21.55.92.16.
- **Mission locale** : Madame Myriam DELORGE est présente 2 fois par mois uniquement sur rendez-vous ☎ 07.49.56.94.34
- **Référente PLIE** : Madame Laurence CASSORET est présente 2 fois par mois uniquement sur rendez-vous ☎ 07.68.28.37.51
- **FJEP (Foyer de Jeunes et d'Education Populaire)** : Madame Anaïs L'HERAUD est présente les lundis et jeudis uniquement sur rendez-vous ☎ 03.21.55.72.68 jusqu'en septembre 2021
- **OPAH** : le 3e jeudi du mois de 10h à 12h uniquement sur rendez-vous ☎ 06.09.91.95.22. @ : habitat@cc-sudartois.fr
- **RPE (Relais Petite Enfance)** : Madame VALCKE Coralie est présente le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h, uniquement sur rendez-vous ☎ 06.73.51.89.28. @ : cvalcke@cc-sudartois.fr

Cantine : 3,60€ le repas

Garderie : 0,50€ la demi-heure. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h et le soir jusqu'à 18h30 ☎ 03.21.73.01.85

Tout ajout, annulation ou règlement concernant la cantine doit se faire impérativement à la Mairie ☎ 03.21.59.31.51.

Le centre de Loisirs

Tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël)

Accueil des enfants à Bucquoy de 9h à 17h. La cantine est assurée le midi et se règle directement au centre de loisirs. Une garderie est mise en place de 7h30 à 9h et de 17h à 18h. Le centre du mois d'Août se fait à Achiet le Grand. Pour tout renseignement contacter Madame TUESTA Joëlle, directrice ☎ 07.85.05.67.36 ou ☎ 03.21.59.17.17.

La Poste

Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.

Départ du courrier à 12h du lundi au samedi.

Pour toute réclamation téléphoner au **3631**

Le centre de secours

Situé route d'Ablainzevelle.

Responsable de centre : Lieutenant Patrick TINCHON

☎ 03.21.51.95.70. Appel d'urgence : **18** ou ☎ **112**.

La Paroisse

Abbé Séverin. 9 rue d'en Haut ☎ 03.21.59.33.05

La gendarmerie de Foncquevillers

Ouverte les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 ☎ 03.21.07.63.17

Appel d'urgence : **17**

Bus scolaire

Régie Régionale des Transports (RRT) à Bapaume ☎ 03.21.07.14.11
(Transports vers Arras et Bapaume)

Centre d'information des finances publiques (Trésorerie)

16 rue Félix Faure à Bapaume

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 ☎ 03.21.07.13.93

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

Tya HIAGBE, le 3 février
Sofya LIS, le 12 février
Robin DEBAL, le 15 février
Zoanne CORDIER, le 25 février
Gabin BOCQUET, le 27 février
Lina VIEZ, le 18 mars
Margot FESSIER, le 26 mars
Thibault MONTURY, le 21 avril
Alix CABY DELMOTTE, le 1er mai
Nélia DEWIDHEM, le 7 juin
Garance BURNUYTO, le 18 juin
Kelly GARBE, le 27 juin
Liam PICART, le 2 août
Tim VOISIN, le 13 octobre
Nathan PLICHON, le 23 octobre
Jeanne BACRO, le 12 novembre



LES MARIAGES

Sixtine VILAIN et Baptiste MARKEY, le 26 juin
Lucie LAURENT et Zachary LEMETTRE, le 18 juillet
Laëtitia DUMONT et Olivier THOMAS, le 25 juillet
Laura JEANNOT et Morgane MAHBOUB, le 1er août



Les DÉCÈS

Laure VANDEVYVERRE née VILLAIN, 81 ans, le 12 janvier
Gaël CONSTANT, 48 ans, le 26 janvier
Hélène MUSIAL, 72 ans, le 19 février
Marguerite VAREE née CROSS, 93 ans, le 28 mars
Marcelle AUDEGOND née BULCOURT, 88 ans, le 18 avril
Jean BAUCHET, 91 ans, le 22 avril
Mauricette DOLLET née BLAQUART, 77 ans, le 30 avril
Jean DEBRABANT, 92 ans, le 2 mai
Dominique VRECH, 71 ans, le 31 mai
Jules RIFFLART, 92 ans, le 17 juillet
Denis VARLET, 46 ans, le 7 août
Alain BAILLIEUX, 69 ans, le 12 septembre
Christiane CARON née PESET, 85 ans, le 19 septembre
Dominique BOULINGUEZ, 52 ans, le 22 octobre
Luciano AZZANO, 90 ans, le 11 décembre
Henri RIVAUX, 91 ans, le 18 décembre
Francis DALLE, 94 ans, le 15 décembre
Françoise IKHLEF née ROGER, 88 ans, le 28 décembre

LES MANIFESTATIONS prévue en 2021

(sous réserve des décisions préfectorales)

- La kermesse des écoles publiques, en juin
- La remise des dictionnaires aux élèves de CM2, le 29 juin
- La brocante, le 3 juillet
- Les fêtes communales, les 4 juillet et 3 octobre
- Commémoration au Général Marcot, le 13 juillet
- Repas et feu d'artifice pour la fête nationale, le 13 juillet
- Remise des prix des « Maisons et jardins fleuris », le 3 septembre
- La fête des voisins, le 24 septembre
- Commémoration au Monument aux morts, le 11 novembre
- Le Téléthon du 2 au 5 décembre
- Le Noël des enfants de la Commune, le 11 décembre
- La distribution du colis des aînés de la Commune, le 19 décembre

LA SALLE DE SPORTS

La salle de sports a été réceptionnée et inaugurée en février 2020.

Suite au déconfinement de mai 2020, tous les réseaux provisoires ont été remplacés par le réseau définitif lors de l'aménagement de la nouvelle voie reliant la rue du Moulin au chemin du Quesnoy.

Certaines malfaçons ont été constatées et ne permettent pas son accès au public pour le moment.

De plus, la crise sanitaire ne permet pas d'exercer le sport en salle.

Nous espérons pouvoir ouvrir la salle dès la rentrée de septembre.

Utilisation de la salle de sports : c'est un gymnase qui sera utilisé à des fins sportives. Un règlement a été préparé par 5 conseillers municipaux.

Pour utiliser la salle de sports pour d'autres manifestations, il est nécessaire de protéger le sol par un revêtement de protection d'une valeur de 14 802,50€ HT (cet achat n'a pas été retenu pour le moment). Pour l'entretien de la salle, l'achat d'une autolaveuse autotractée d'une valeur de 4 658,89€ HT sera nécessaire.





L'OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Les métiers de bouche

Boucherie Charcuterie Traiteur : Cyril ROUZIER 17 rue du Moulin ☎ 03.21.59.32.63

Boulangerie Pâtisserie : Les Délices de Bucquoy 4 rue Dierville ☎ 03.21.59.31.67

Pizza artisanale : 92T rue Dierville en libre-service

Friterie : Aux amis de la route rue Dierville ☎ 07.89.71.89.59

Le secteur tertiaire

Banques : Crédit Agricole 101 rue Dierville ☎ 03.21.59.32.76

Crédit Mutuel 16 rue Dierville ☎ 0820.352.047

Banque Postale 6 rue du Moulin ☎ 3631

Chauffage.Plomberie : DE ELEC 3 bis rue Saint Pierre ☎ 03.21.07.83.54

Franck KROMER 12 rue Dierville ☎ 03.21.15.35.22

Coiffeurs : Léa Coiffure 19 bis rue du Moulin ☎ 03.21.59.38.52

Chris Coiffure 24 rue Dierville ☎ 03.21.15.72.65

Au salon de Mel 23 ter rue Dierville ☎ 03.91.20.01.48

Élagage.Débroussaillage : EARL Roussel ☎ 06.30.70.58.25

Electricien : DE ELEC 3bis rue Saint Pierre ☎ 03.21.07.83.54

Entrepreneur de Pompes Funèbres : SARL LEGRAND 41ter rue de la Carte

☎ 03.21.59.48.97

Entrepreneur de vidange : Patrice DELAMBRE 50 rue Principale ☎ 06.86.59.26.34

La Poste : 6 rue du Moulin ☎ 3631

Menuiserie : Francis RIVAUX 18 rue d'Hébuterne ☎ 03.21.59.84.92

Notaire : Maître BAERT 15 bis rue d'en Haut ☎ 03.21.59.31.98

Transport mini-bus : SARL LEGRAND 41ter rue de la Carte ☎ 03.21.59.48.97

Transports et Travaux Publics : Gilles DELAMBRE 2 rue Dierville ☎ 03.21.24.64.64

Débarras : Andelson JOLY rue Dierville ☎ 06.09.31.06.20 ou par @ : rapidedebarras@outlook.fr

Décoration dans l'évènementiel : Souvenirs de deux mains.

Lucie LEMETTRE 115 rue Dierville ☎ 06.69.03.69.59.

Décoration fer & bois : Stef Atout Fer Bois. Stéphane EJSFONT 25bis rue du Moulin

☎ 07.71.71.14.52. @ : steph.ejsfont@free.fr

Garage MLT Services : 92ter rue Dierville ☎ 07.67.35.83.52

Ced'événements : Cédric HARDUIN ☎ 06.88.19.18.48 ou ☎ 07.83.91.69.44

@ : cedevenements@gmail.com

Le commerce

Café Brasserie : Le Commerce 2 rue de la Carte ☎ 03.21.59.33.18.

@ : contact@brasseriecommerce-bucquoy.fr

Café Tabac Loto PMU : Le Relais 18 rue Dierville ☎ 03.21.59.30.42

Carrefour Contact 62bis rue Dierville ☎ 03.21.73.01.10

Fabrication de pochoirs : Mon artisanne ☎ 09.73.13.01.74 @ : pochoirs@orange.fr

Site : monartisanne.fr

Fleuriste : A la tige d'or 92ter rue Dierville ☎ 03.21.51.14.89

Rettemoy : Bois, granulés, brique, gazon de placage - Benoit GUILBERT

Ferme de la Rettemoy Hameau d'Essarts ☎ 06.30.54.89.51 - @ : info@rettemoy.com

La P'tite Épicerie : Dorothee BAUWIN 22 A rue Dierville ☎ 06.26.76.12.31 ou

☎ 03.91.20.02.58. Mail : dorothee.bauwin@gmail.com

La santé

Ambulance : SARL LEGRAND 41ter rue de la Carte ☎ 03.21.59.35.57

Infirmières : Laurianne MARECHAL et Juliette BOULANGER 4 rue d'en Haut

☎ 06.88.32.76.67 - 06.77.70.88.47

Cabinet ALLEXANDRE KERMANN (SCP) Mr Lesage, Mme Kermann et Mme Valic

☎ 03.21.07.00.33

Karen DELANNOY et Sylvia JAKUBIAK 30 rue du Moulin ☎ 03.21.51.50.11

Masseurs Kinésithérapeutes : Nathalie DUPUIS 46 rue Dierville ☎ 03.21.59.77.33

Gaëlle et Guillaume PRUVOT 113 rue Dierville ☎ 03.21.73.27.73

Médecins : Hubert DEPLANQUE, Christophe LEGRAND, Rana LEGRAND

99bis rue Dierville ☎ 03.21.59.32.53

Naturopathie Réflexologie : Virginie BORDAGE 5 rue Dierville ☎ 07.85.59.60.32

Orthophonistes : Valérie BOULAND et Clémence DEBOSSCHER

49 rue Dierville ☎ 03.21.73.90.67

Ostéopathe : Dorothee ROUSSEAU 4 rue d'en Haut ☎ 06.18.04.12.03

Pédicure Podologue : Sylvie DAUBRESSE 4 rue d'en Haut ☎ 06.86.90.29.49

Agathe GRARD-POLOUVIER 5 rue Dierville ☎ 03.21.73.49.74

Céline CACHEUX 1 rue de la Carte ☎ 06.74.82.08.47

Pharmacie ROCHE : 62 rue Dierville ☎ 03.21.59.37.12. @ : pharmacie.roche62116@gmail.com

Sage-femme libérale : Emily CAVIGNAUX 1 rue de la Carte ☎ 07.67.15.02.48

Sans oublier l'offre à destination de nos amis les animaux :

Vétérinaire : Jean et Marie-Anne BROUWERS 46 rue d'en Haut ☎ 03.21.59.33.64

Salon de toilettage : « Histoire de Chien » 45 rue Principale Hameau d'Essarts

☎ 03.21.59.04.33 ou ☎ 06.07.38.72.80

Club Canin : « Antho and Dogs » rue Dierville. Facebook: Antho and dogs



INTERDICTION DE BRÛLER DES DÉCHETS

Article 10 du règlement sanitaire
du Pas-de-Calais

Article 10. — Incinérateurs d'ordures.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'un incinérateur est interdite, en dehors des usines spécialement affectées à cet effet, sauf dérogation donnée « à titre exceptionnel » et en cas de force majeure sur avis de l'autorité sanitaire.

Ce mode d'élimination des ordures et autres déchets doit être réservée aux établissements hospitaliers et assimilés en raison du danger que représentent les déchets issus de ces établissements.

Extrait de l'article 103A du règlement sanitaire
du Pas-de-Calais

Incinération des ordures ménagères et autres déchets :

Il est interdit de brûler des ordures ménagères, ainsi que tous autres déchets en dehors des établissements spécialisés créés à cet effet et des incinérateurs exceptionnellement autorisés, conformément à l'article 10 du présent règlement sanitaire.

Quelles sanction ?

L'application du règlement sanitaire départemental relève en premier lieu du rôle du maire. En vertu de l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003, le non-respect d'un règlement sanitaire départemental, et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe.

Le saviez-vous ? Un feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture essence récente qui parcourt 18 400 km (ou 5 900 km pour une voiture diesel), de l'ordre de 100 à 1 000 allers-retours pour rejoindre une déchetterie située à 10 km.

**Une déchetterie est à votre disposition
pour l'élimination de vos déchets.**



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Pour la collecte des déchets ménagers la présentation des déchets à la collecte doit se faire exclusivement dans les poubelles prévues à cet effet.

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les poubelles ne peuvent être placées sur le trottoir qu'à partir de la veille au soir du ramassage et qu'elles doivent être rentrées le jour de la collecte.

Il est donc interdit de laisser les poubelles sur le domaine public y compris le trottoir en dehors de ce moment afin de ne pas gêner le passage mais aussi dans un souci d'hygiène.

Rappel des consignes de tri :

Dans le conteneur à couvercle jaune : tous les papiers propres, les cartons (type brique de lait, boîtes et emballages, petits cartons vides), les bouteilles en plastique, les bidons en plastique (type lessive), les aérosols, les boîtes de conserve, les canettes de boisson : EN VRAC

Dans le conteneur gris : les cartons souillés (type carton de pizza), le plastique d'emballage, les pots de yaourts et de crème, les barquettes de charcuterie, les déchets de cuisine, ... : en vrac ou en sac.

Dans les conteneurs à verre (espaces propreté) : les pots et bocaux en verre (vides et sans capsules ni couvercles), les bouteilles en verre.

La déchetterie de Bucquoy : les horaires d'ouverture sont le lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (heure d'hiver) ou 18h30 (heure d'été). Le dimanche de 9h00 à 13h00.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SMAV au **0 800 62 10 62** ou sur **www.sma62.fr**

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Collecte conteneur couvercle gris ou vert : tous les jeudis

Collecte conteneur couvercle jaune : les lundis en semaine impaire

Les jours fériés sont désormais travaillés, sortez vos bacs !

Exception pour les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Une collecte de rattrapage est mise en place le samedi qui suit.

RAPPEL de l'arrêté municipal 77/2018 portant réglementation des nuisances sonores :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2215-1,

Vu la loi n°92-1444 du 31 Décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit,

Vu le décret n°73-505 du 21 mai 1973 relatif aux infractions au titre 1 du code de la Santé publique,

Vu le décret n°95-409 du 18 Avril 1995 pris en application de l'article 21 de la loi du 31 Décembre 1992

relative à la lutte contre le bruit et relatif aux agents de l'Etat et des Communes, commissionnés et assermentés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit,

Vu l'arrêté Préfectoral du 27 Décembre 2007 relatif aux nuisances sonores (et notamment ses articles 8 et 10),

ARRETE

Article 1 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité sonore, tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

➡ les jours ouvrables ➡ les samedis ➡ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 2 :

Le présent arrêté est applicable toute l'année sur la totalité de la commune de Bucquoy

CONSULTATION EN NATUROPATHIE - RÉFLEXOLOGIE

NOUVEAU

La **naturopathie** est une pratique permettant de travailler un terrain en déséquilibre.

Le corps pourrait être comparé à la terre qui a besoin d'éléments précis pour remplir son rôle correctement et permettre le développement harmonieux des arbres, des plantes. L'organisme a également besoin, pour son fonctionnement normal d'un équilibre interne.

La naturopathie se veut avant tout préventive et fait appel à différents outils (nutrition, phytothérapie, aromathérapie,...) pour permettre une amélioration générale d'un état. Elle intervient dès la naissance et peut être une alliée précieuse à un âge avancé.

La **réflexologie** est, elle, issue de l'énergétique chinoise. La pratique se fait par une série de gestes larges au niveau des pieds, des mains, de la tête. Son objectif est prioritairement d'installer un état de mieux être, de libérer les tensions internes et externes de l'organisme. La pratique se fait habillée. Seuls les pieds sont amenés à être découverts. Tout comme la naturopathie, il n'y a pas d'âge minimum pour la pratique.

Pour une relaxation complète, le **massage californien** sera tout à fait approprié. Dans le respect de l'intimité, du corps de chacun, une série de massages sur l'ensemble du corps est réalisée en sous-vêtements.

Enfin, les techniques de **sophrologie** sont d'autres possibilités amenant du bien-être et permettant la réactivation de ressources endormies.

En attendant, l'ouverture future du cabinet au 13, rue d'Hébuterne à Bucquoy, je vous reçois au 5, rue de Dierville à Bucquoy (cabinet de podologie) sur rendez-vous depuis Doctolib, par téléphone au 07.85.59.60.32.

Possibilité d'un déplacement exceptionnel à domicile moyennant frais kilométriques en dehors de Bucquoy.

Pour plus d'informations concernant les prestations, la tarification :

<https://www.vb-naturo.com/>

Rejoignez-moi sur facebook : **Vb naturo - Naturopathie Réflexologie**

Formée, certifiée à la naturopathie – pratiques manuelles et adhérente au Syndicat des Professionnels de la Naturopathie, je serai ravie de vous accueillir pour cette nouvelle année 2021.

Virginie BORDAGE



"ANTHO AND DOGS" :

ÉDUCATION- RÉÉDUCATION CANINE PROFESSIONNELLE

Comportementalistes canin, nous intervenons à domicile ainsi que sur notre terrain de travail à Bucquoy. Nous proposons les services suivants : Garderie/Pension, cours particuliers et collectifs, dressage, École du chiot, préparation à l'adoption, prévention morsure, rééducation et thérapies comportementales, sports canins...

Horaires : Du lundi au dimanche, 10h-18h uniquement sur RDV.

Adresse : 75 rue Dierville 62116 Bucquoy

Facebook : "Antho and dogs"

Friterie
AUX AMIS DE LA ROUTE

 Friterie aux amis de la route Rue de Dierville 62116 BUCQUOY

Horaires d'ouverture

Mardi, Mercredi, Jeudi

Midi : 11h30 - 14h00

Soir : 18h30 - 21h30

Vendredi & Samedi

Midi : 11h30 - 14h00

Soir : 18h30 - 22h00

Dimanche : 18h30 - 21h30

07 89 71 89 59

Païement : espèces - ticket restaurant - CB

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

LES PETITS

LES MOYENS

LES GRANDS



L'équipe éducative est composée de Mme NAWROCKI, directrice et maîtresse des petits /moyens, Mme DELIESSCHE maîtresse des moyens /grands accompagnées des atsems Mme CWIK ET Melle Leclercq.

Notre école, située à côté de l'Église, accueille 59 élèves, répartis dans deux classes spacieuses et accueillantes : 34 petits/moyens avec Mme Nawrocki, 25 moyens/ grands avec Mme Delieysche.

Les deux classes sont équipées **d'écrans numériques interactifs**. Ces tableaux numériques offrent aux élèves une multitude d'activités diverses dans tous les domaines et innovantes pour aborder les apprentissages.

Nos élèves bénéficient de séances de sport encadrées par un moniteur chaque lundi et font du yoga chaque jeudi.

Notre école maternelle est un lieu d'apprentissages nombreux, variés où l'enfant devient progressivement élève.

C'est une école maternelle à part entière, bienveillante. Notre école est un lieu de vie et d'épanouissement ouvert où parents et enseignants créent des liens étroits pour permettre la réussite de chaque élève.

De nombreux projets riches en apprentissages font vivre toute l'année l'école maternelle :

- Réalisation d'un sapin du vivre ensemble : les élèves ont cherché des mots qui permettent de bien vivre ensemble dans notre école pour décorer notre sapin dans la cour ; Un joli projet d'éducation civique
- La coopérative scolaire et l'association « La Fraternelle » se sont associées pour offrir un jeu éducatif pour chaque enfant pour Noël et ils ont eu un goûter offert par la Municipalité.
- Le thème de l'année est pour toute l'école : « Respecter la nature et son environnement ». Les élèves ont travaillé sur les arbres, les animaux, l'eau et termineront l'année sur le recyclage et « Zéro déchets » pour préserver notre planète.
- Ces projets seront accompagnés d'une sortie et d'un spectacle si la situation sanitaire nous le permet.

Une ouverture de classe en septembre 2021 ! Après deux années de fermeture, une troisième classe s'ouvrira. Nous n'aurons plus de gros effectifs et nous pourrons ainsi accueillir les tout-petits

INSCRIPTION : Vous devez pré-inscrire votre enfant à la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école au 03 21 59 20 26 ;

Pour les tout - petits, vous pouvez également pré- inscrire votre enfant en mairie dès à présent.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE



Notre école accueille 92 élèves répartis dans 4 classes :

CP : 20 élèves - CE2/CM1 : 23 élèves

CE1 : 23 élèves - CM/CM2 : 26 élèves

Chaque classe est équipée d'un TBI et la CCSA a doté l'école de 30 tablettes.

Les séances de sport sont animées par un intervenant extérieur diplômé.

Dans le contexte sanitaire actuel, les sorties scolaires ne sont plus organisées. Nous espérons pouvoir emmener les élèves de CP et CE1 en classe de mer fin mai...

Les municipalités d'Achiet-le-Petit et de Bucquoy ont offert un goûter aux enfants et la coopérative scolaire et la Fraternelle un jeu éducatif pour le Noël des enfants.

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

L'école Saint Joseph compte 5 classes et accueille les enfants de la TPS au CM2. Divers projets sont menés dans les classes.

Un service de cantine et de garderie est mis en place pour correspondre au mieux aux besoins des parents (7h15 à 18h45).

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à parcourir notre site internet <https://vu.fr/stjo> où vous découvrirez une visite virtuelle de nos locaux.



LYCÉE SAINT JOSEPH DE BUCQUOY

Un lycée au service de son territoire

Une année 2020 pleine d'imprévus que l'équipe composée de 36 personnes sur le lycée, a mis à profit pour repenser ses méthodes pédagogiques. Elle a su répondre avec réactivité au défi de l'enseignement à distance voulu par le confinement. C'est ainsi que nos taux de réussite aux examens vont de 86% à 100%. Depuis cette rentrée, nous accueillons une nouvelle classe de 4ème portant ainsi nos effectifs à 214 élèves passionnés par les métiers de l'animalerie et du service à la personne. Notre formation pour 20 adultes « soigneur animalier en parc zoologique » connaît toujours autant de succès. Une nouvelle promotion a démarré en février 2021.

Comptez sur nous pour continuer de participer activement à la vie de la commune et apporter notre soutien au tissu associatif local : prêt de salle pour les cours de zumba, mise à disposition des locaux pour le club de cyclotourisme et leur randonnée annuelle, cuisine pédagogique et self pour le stage d'été du club de football, formation à la manipulation des reptiles pour les pompiers de la caserne.... Une force pour la commune puisque la présence de notre lycée a permis aussi d'obtenir des subventions supplémentaires pour la construction de la nouvelle salle de sport.

Lycée professionnel SAINT JOSEPH
BUCQUOY

SERVICES AUX PERSONNES - VENTE EN ANIMALERIE - SOIGNEUR ANIMALIER

Le chemin de la réussite

4ème Reprendre confiance

3ème Travailler son projet d'orientation

2ème Se former à un métier

1ère S'investir dans les projets

Terminale Acquérir un diplôme et bien plus

03 21 59 33 50

Lycée professionnel Saint Joseph 62116 BUCQUOY
bucquoy@ceneap.fr www.le-druet.fr Lycée Saint-Joseph

VISITE VIRTUELLE 360°

L'AVENTURE DU VIVANT

CHEAP

200 ANS

Le Père Séverin s'est installé à Bucquoy

C'est à la suite d'une convention passée entre le diocèse d'Arras et celui d'Obala (situé à 30 km au nord de Yaoundé, la capitale du Cameroun), que le Père Séverin est arrivé à Arras en septembre 2013. Monseigneur Jaeger lui a confié alors la paroisse de Notre-Dame des Blancs-Monts. Au moment où le Père Séverin quittait celle-ci et acceptait la charge de Bucquoy et Croisilles, soit 20 et 17 clochers, de Guémappe à Puisieux et de Ficheux à Lagnicourt-Marcel,

Nous avons rencontré des amis, paroissiens de Notre-Dame des Blancs Monts : ils avaient beaucoup apprécié le Père Séverin, son humour, son contact facile, et regrettaient de le voir partir.

Le Père Séverin n'aime guère les interviewes. « Depuis que je suis en France, à tout moment, les gens me demandent qui je suis, d'où je viens, quelles sont mes impressions de vivre en France, etc. Je leur réponds : mais c'est écrit partout, j'ai répondu à une dizaine de journalistes. Et d'abord, tout est dans l'annuaire diocésain d'Arras ! »

Il est donc né au Cameroun en 1968, il a été ordonné prêtre en 2001, après un long parcours : baccalauréat, trois ans en faculté de sciences humaines, puis 9 ans de formation en vue de devenir prêtre. Après plusieurs ministères dans son pays, il a accepté la proposition de son évêque de venir en France.



L'accueil

Après Arras, l'évêché a donc proposé au Père Séverin de venir à Bucquoy pour s'occuper de... 37 clochers ! De plus, il fallait passer de la ville à la campagne ! Sans compter les courses incessantes entre Arras, Croisilles et Bucquoy, et les frais de voiture.

L'installation du Père Séverin dans le presbytère a pu se faire grâce aux efforts de bénévoles venus d'Ayette, Boiry-Becquerelle, Bucquoy, Ervillers, Gomiécourt, de la mairie, et même du Cameroun ! Puisque le Père a aussi mis joyeusement la main à la pâte ! Le père Séverin est bien seul pour satisfaire tout le monde, et en particulier pour assurer les messes dominicales. Les prêtres aînés, à force de vieillir, deviennent « vraiment vieux » et il ne leur sera bientôt plus possible de s'égayer sur nos routes rurales. Quant à la pandémie de Coronavirus, elle se prolonge encore et n'arrange rien !

Projets

Le projet essentiel est évidemment d'essayer de rapprocher Bucquoy et Croisilles, les deux secrétariats, les E.A.P. (Equipes d'Animation Pastorale), ainsi que les équipes de la catéchèse, du baptême, de la liturgie, des funérailles, etc. Non point pour n'en faire qu'un seul groupe, les distances créeraient de grandes difficultés pour la population. Mais il faut s'arranger pour que les deux anciennes paroisses communiquent entre elles et soient chacune au courant du travail de l'autre. Afin de rapprocher les communautés et de parvenir ainsi à une pastorale harmonisée, malgré les difficultés et leurs conséquences inattendues.

Le peuple de Dieu, donc les baptisés de Bucquoy et de Croisilles, doivent aider leur Pasteur à résoudre les problèmes. Au lieu de nous lamenter sur les malheurs de ces temps, considérons cette situation actuelle comme une ouverture à la réflexion : l'Esprit Saint nous pousse à donner un nouveau visage à notre Eglise.

Lors d'un entretien dans le numéro de « Bonnes Nouvelles » d'Arras, en décembre 2013, avec le doyen de l'époque, l'abbé Gérard Leprêtre, le Père Séverin disait : « Je suis bien conscient qu'à travers moi, c'est Dieu qui agit à 98%, et que les 2% qui restent, c'est ma propre coopération à cette grâce. Puisse Dieu nous donner la santé pour nous engager au service de tous ».

Bienvenue au Père Séverin.

Jean-Pierre Diers

La médiathèque de Bucquoy est intégrée au réseau LISA (Lecture Intercommunale en Sud Artois).

Pour vous inscrire, il suffit d'apporter une carte d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription est gratuite.

19 rue Dierville - ☎ 03 21 16 29 17 @ : mediathequebucquoy@orange.fr

Les jours et heures d'ouverture

Le mercredi de 14h à 18h30 - Le samedi de 10h à 12h

Temporairement la médiathèque est ouverte le mercredi de 14h à 16h

Les bibliothécaires volontaires sont :

- Josiane BLONDEL
- Blandine BUTELLE (référente)
- Denise CHABOWSKI
- Claudine CHATELAIN
- Liliane CRENLEUX
- Colette DALLE
- Florence FICHEUX
- Liliane LEMERE
- Gérard MASSON
- Nicole THERY
- Marguerite-Marie VANDENBOSSCHE.

A la disposition des lecteurs: 5800 livres, 480 CD, 285 DVD ainsi que des magazines.

Vous avez un peu de temps disponible, vous souhaitez vous investir dans la vie locale: vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Le Cybercentre :

19 bis rue Dierville. Ouvert le jeudi de 14h à 18h sur rendez-vous.

Infos au ☎ 07.69.73.43.96 ou ☎ 03.21.59.17.17

@ : contact-ensa@cc-sudartois.fr

Merci de prendre contact avant de vous déplacer

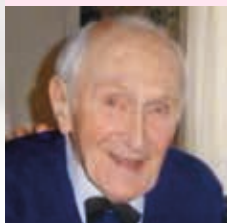


Notre doyenne Madame DRUON Paulette, 97 ans

Madame Paulette DRUON née EECKEMAN est née le 1^{er} Août 1923 à Lille. Elle habitait Bucquoy puis de 1947 à 1951, elle a tenu une mercerie à Lille. Ensuite, elle a travaillé dans les établissements Candelier qui fabriquait des machines agricoles à Bucquoy. Elle a exercé son métier d'aide comptable à l'usine Candelier devenue Savary, pendant 12 ans. Elle consacra enfin sa vie à s'occuper et soigner sa maman, puis son mari et sa fille Marie-Thérèse. Maintenant, c'est au tour de Marie-Thérèse d'être aux petits soins pour sa maman.



Notre doyen Monsieur THELLIEZ Lucien, 94 ans



Monsieur Lucien THELLIEZ est né le 28 février 1927 à Bruay en Artois. Reçu au concours d'inspecteur du trésor, il fit sa formation à l'école nationale du Trésor Public à Paris. Il exerça successivement ses fonctions à Bruay en Artois puis à Arras et enfin à Bucquoy durant 23 ans. Il géra par ailleurs, conjointement la perception de Foncquevillers.

A ce jour, en raison de grand âge, il a dû renoncer à certains de ses hobbies (jardinage, vélo, billard) mais reste un lecteur assidu, pousse toujours avec joie la chansonnette, se plaît à jouer de l'harmonica et espère profiter de la vie encore quelques années.

Distribution du colis aux aînés par le Conseil Municipal et les membres du CCAS

le 20 décembre



200 colis ont été distribués pour une valeur d'environ 50€ chacun. Les produits ont été achetés dans les commerces de Bucquoy : Boucherie Rouzier, Carrefour Contact, Délices de Bucquoy, la P'tite épicerie. Seule la bûche pâtissière a été confectionnée par le fournil achiétois.

Recul progressif de l'âge d'attribution du colis des aînés pour passer à 70 ans à partir de 2023 (rappel)

Année d'attribution	2021	2022	2023
Age des bénéficiaires	69 ans	69 ans	70 ans
Nés en	1952	1953	1953

Le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire et du confinement mis en place à cette période. Le conseil municipal a donc décidé d'attribuer un bon de 20€ à chaque aînés de 65 ans et plus à utiliser chez un commerçant de Bucquoy. 254 bons ont été distribués courant novembre.

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 courant juin/juillet



Alex Benoit-Lesage



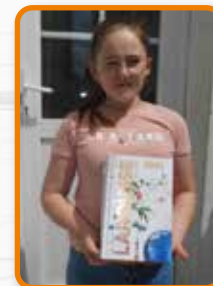
Mathéo Campagne



Lola et Timéo
Cordonnier



Kyllian Daniel



Pauline Baey



Giovanni Scherrer



Lancelot Guilbert



Noé Théry



Nohlan Mochalski



Louise Barbier



Pierre-Marie Pottier



Thaïs Ricci



Louis Accart



Clément Herbaux



Léa Castille



Lucile Lesage



Océane Nieppe

La traditionnelle « sortie cinéma » n'a pas pu avoir lieu en 2020.
253 enfants nés de 2008 à 2020 ont donc reçu un bon de 10€ à retirer au magasin Joué Club de Dainville.

De plus, un sachet de friandises a été offert à tous les enfants des écoles publiques et aux élèves de l'école Saint Joseph habitant Bucquoy et Achiet-le-Petit, soit 181 enfants.



L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat se poursuit en 2021

Lancée depuis le 4 décembre 2018 pour 5 ans par la Communauté de Communes du Sud-Artois, l'OPAH concerne les 64 communes du territoire.

Ce dispositif d'aides financières est ouvert aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs, visant, dans les logements de plus de 15 ans, la réalisation de travaux :

- d'amélioration thermique du logement,
- d'adaptation au handicap et au vieillissement,
- de rénovation des logements très dégradés.

Après 2 années de fonctionnement, plus de 470 propriétaires ont déjà contacté l'opérateur INHARI (chargé de vous accompagner gratuitement pour le montage des dossiers de demande de subvention jusqu'à leur paiement) et **128 projets ont reçu l'accord des aides** par l'Anah et la Communauté de Communes.

Quelques conditions générales pour accéder aux aides :

- être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans
- ne pas démarrer les travaux avant d'avoir déposé un dossier
- **Pour les propriétaires occupants** : respecter les barèmes de ressources définis par l'Anah
- **Pour les propriétaires bailleurs** : conventionner le logement, qui doit être en situation de grosse dégradation avant travaux, pour une durée minimale de 9 ans (loyers plafonnés, conditions de ressources à respecter pour les locataires) et atteindre une étiquette énergie D à minima après travaux.
- **Pour les travaux de rénovation thermique** : permettre une économie d'énergie minimum de 35 % et faire réaliser les travaux par des entreprises du bâtiment (fourniture et pose) labellisées RGE.



Région
Hauts-de-France

A noter : une aide de la Région Hauts-de-France d'un montant de **2250 à 5750 €** vient compléter celles de l'Anah et de la Communauté de Communes pour les travaux d'amélioration thermique.

Celle-ci est à solliciter directement, après accord de l'Anah, sur la plateforme dédiée de la Région : www.aidesindividuelles.hautsdefrance.fr

Pour tout renseignement sur l'OPAH :

• Contacter le Guichet Unique Habitat :

- 5 rue neuve à BAPAUME
Tél. : 03 21 59 17 17
Email : habitat@cc-sudartois.fr

• Rencontrer l'opérateur INHARI lors des permanences hebdomadaires (sur rendez-vous)

- **BAPAUME** à la Communauté de Communes, 5 rue neuve :
Le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h
Le 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
- **BERTINCOURT** à la Maison des Services Publics, 2 rue d'Hermies
Le 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h
- **BUCQUOY** à la Mairie, 19 rue Dierville
Le 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h
- **CROISILLES** à la Mairie, Grand Place
Le 4^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h

• S'inscrire sur le service en ligne Anah :



monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !

Avis aux propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire en sorte que leur animal ne trouble pas le voisinage par des aboiements intempestifs et ce de jour comme de nuit.

Lors des sorties les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse. Leur propriétaire doit veiller à ce qu'ils ne laissent aucune déjection sur les trottoirs où elles doivent être ramassées immédiatement. Celles-ci ne sont tolérées que dans les caniveaux ou, à l'écart des habitations sur les accotements non aménagés des chemins ruraux.



Qu'est-ce-que le Service Civique ?

Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, ou de l'humanitaire.

Où trouver des missions de Service Civique ?

Vous pouvez répondre aux offres de missions directement en ligne :

www.service-civique.gouv.fr

Pour plus de renseignement

www.service-civique.gouv.fr

Le recensement militaire

Qui ? Tous les Français, filles et garçons de 16 ans

Où ? A la mairie du domicile

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc

Centre du service national de Lille : **03.59.00.42.49**

URBANISME

Nous vous rappelons que pour tous travaux sur les bâtiments existants qui concernent un changement de destination ou d'usage, ainsi qu'une modification de la surface ou de la hauteur, il convient de déposer une demande de permis de construire.

Quand il s'agit de modifier l'aspect extérieur (remplacement de toiture, de menuiseries extérieures, rénovation de la façade, installation ou remplacement de clôture ...) il faut alors déposer une déclaration de travaux afin de justifier le respect des règles imposées par le P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et notamment sur la nature, l'aspect et la couleur des matériaux utilisés.

En cas de non respect, des poursuites pénales seront engagées.

Le règlement ainsi que les plans de zonage sont disponibles sur le site suivant :

<https://www.cc-sudartois.fr/habitat-urbanisme/plui-planification-urbaine-intercommunale>

LOCATIONS

SALLE DES FÊTES

Les tarifs pour la location de la salle des fêtes (cuisine comprise) sont :

	Location des deux salles	Location de la petite salle	Location de la grande salle
Pour les Bucquoisiens	180€	115€	130€
Pour les personnes extérieures au village	210€	155€	180€

Location de la cafetière : 20 € (un chèque de caution de 200€ est à fournir)

Location de vaisselle (liste disponible en Mairie)

	Forfait de base	Par couvert/par verre
Pour un repas complet	16€	0,31€
Pour un vin d'honneur	8€	0,08€

Location de la salle aux associations d'intérêt local, les trois premières locations de l'année civile sont gratuites, au-delà le tarif est de 120€.

Les modalités de réservation sont :

Lors de la réservation, il est nécessaire de fournir un chèque d'acompte dont le montant correspond à la moitié de la location à l'ordre du Trésor Public.

De plus, un **chèque de caution** sera demandé pour chaque location, son montant correspond au prix de la location multiplié par 3.

Disponibilités :

Pour connaître les dates disponibles, veuillez vous rapprocher de la Mairie.

SALLE DES ÂÎNÉS (3 RUE D'EN HAUT)

Tarif :

Lors de la réservation, il est nécessaire de fournir un chèque d'acompte dont le montant correspond à la 50€ à la réservation, un chèque de caution de 150€ sera demandé.

Pour connaître les dates disponibles, veuillez vous rapprocher de la Mairie.

Pour information, il n'y a pas de vaisselle mise à disposition.

MATÉRIEL

Tarif :

Location d'une chaise (pliante) : 0,50€ par jour ou wee-kend

Location d'une table tréteau (3,10m) ou d'une table pliante (2,20m) : 2,30€ par jour ou weekend.

Les modalités :

La réservation et le paiement de matériel se feront au plus tard une semaine avant la date de location souhaitée. Le matériel est livré à domicile par les employés municipaux.

La location des tables et chaises est réservée aux bucquoysiens.

A Bucquoy, les bénévoles du Secours Catholique assurent une présence empreinte de fraternité et de bienveillance

Les bénévoles ont souhaité vous proposer un temps d'échange, de partage et de rencontre les premiers lundis du mois (l'après-midi). Malheureusement avec la COVID, nos projets ont été un peu bousculés. Néanmoins, nous sommes là ! Si vous avez des idées et des envies n'hésitez pas à revenir vers vous !

Notre accueil n'est pas encore opérationnel mais si vous souhaitez être accompagnés, discuter, échanger ou si vous avez besoin d'aide, vous pouvez nous contacter.

Si vous voulez devenir bénévole, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous !

Quelques actualités !



L'accueil familial de vacances 2021 c'est parti !

L'Accueil familial de vacances propose à des enfants et à des familles de partager leurs vacances. Le Secours Catholique met en relation des familles, désireuses d'accueillir un enfant sur leur temps de vacances, avec des enfants issus de familles accompagnées par les équipes de l'association.

L'AFV s'inscrit ainsi dans un accompagnement global de la famille. Cette connaissance mutuelle permet d'instaurer la confiance entre les équipes du Secours Catholique et la famille de l'enfant.

Les accueils se font principalement lors des vacances d'été.

Vous aimeriez accueillir un enfant pendant vos vacances, ou si vous pensez que cela pourrait faire du bien à votre enfant de découvrir de nouveaux horizons, contactez-nous !

La boutique solidaire du Secours Catholique vient à vous !

(sous réserve de votre accord bien entendu)

En 2019, les bénévoles de la boutique étaient venus, grâce à la Mairie de Bucquoy, installer des étals de vêtements le temps d'une journée à la Salle des Fêtes. Cela avait été un vrai succès. Malheureusement cette opération n'a pas pu se renouveler en 2020.

Cette année, la Mairie nous invite pour deux jours de vente solidaire à la Salle des Fêtes les vendredi 16 avril et samedi 17 avril ! L'accueil se fera dans le strict respect du protocole sanitaire (limitation du nombre de personnes au sein de la salle, respect des distances, lavage de mains, port du masque etc...). Nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir en toute convivialité et en toute sécurité.

Pour en savoir plus, pour nous rejoindre ?

Contactez Mauricette au **03 21 59 34 86** ou au **06 44 05 20 02**

L'AMICALE CLUB D'ESSARTS LES BUCQUOY

L'Amicale Club d'Essarts les Bucquoy a pour but le respect de l'environnement et de la promotion de la vie sociale du hameau.

Elle a pour objectif de se rencontrer lors de manifestations conviviales comme :

- Ses lotos annuels
- Sa Chasse à l'œuf
- Sa fête des voisins
- Le 13 juillet : Hommage au général Marcot
- Sortie Cabaret
- Participation au Téléthon
- Son arbre de Noël
- Et d'autres à venir

Nous espérons voir l'association s'élargir avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Présidente : Mme Boutemy Magalie
Trésorier : Mr Delambre Eugène
Secrétaire : Mr Boutemy Frederic
Et tous ses membres actifs.

Merci



LES ASSOCIATIONS

(pour tous renseignements, veuillez contacter les présidents)

Amicale Club Essarts

Présidente : Madame BOUTEMY Magalie ☎ 06.99.24.13.03

Aïkido

Président : Monsieur HERMEZ Jérôme ☎ 07.50.84.47.63

Génération Musique

Présidente : Madame GERARD Catherine

Directeur : Monsieur VAQUETTE Jean-Claude

☎ 06.70.90.00.86

A.P.E.E.P. (Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques)

Présidente : Madame DEMONT Sabrina ☎ 06.40.42.79.03

A.P.E.L. (Association de Parents de l'Ecole Libre)

Président : Monsieur IVART Fabien ☎ 06.77.05.01.22

(Ecole Saint Joseph 26 rue de la Carte)

La Joie de Vivre (Chorale)

Personne à contacter : Monsieur MARICAILLE Michel

☎ 03.21.59.31.67

La Fraternelle :

Président : Monsieur FIEF Bernard ☎ 07.82.19.69.65

La Gymnastique Détente

Présidente : Madame FERBUS Béatrice

☎ 06.58.86.44.16 ou ☎ 06.69.08.92.67

Les Restaurants du Cœur

Madame DIEVART Maryse ☎ 06.70.57.25.68

(ouverture chaque vendredi)

A.J.A. (Football)

Président : Monsieur DENEUVILLE Rémy ☎ 06.75.11.53.37

La Société de Chasse

Président : Monsieur AUDEGOND Claude ☎ 03.21.24.93.01

Le Club de l'Amitié

Président : Monsieur VANDENBOSSCHE Hubert ☎ 03.21.59.32.27

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Monsieur BENOÎT Mickaël.

Contact : amicalesapeurspompiersbucquoy@orange.fr

Le Club Cyclo

Président : Monsieur HARBION Sylvain ☎ 06.28.83.82.86

Pour le cyclo, contacter Monsieur LECLERCQ Fabien ☎ 06.08.24.64.62

Pour le VTT, contacter Monsieur HARBION

Les Anciens Combattants

Président : Monsieur GUEANT Louis ☎ 03.21.59.44.28

Association d'Education Populaire

Président : Monsieur DIERS Jean-Pierre ☎ 03.21.59.30.09

La Marche

Contacter Madame DRUON Marie-Thérèse ☎ 03.21.59.36.62 ou

☎ 06.81.35.42.24 ou Monsieur THERY Lionel au ☎ 07.88.54.21.71

Les Petits Bambins

Présidente : Madame RIVAUX Cathy ☎ 06.82.47.29.28

Les P'tits Bambous

Présidente : Madame PELTIER Anaëlle ☎ 09.50.22.53.81

« Quentin et Thomas, l'espoir est là ! »

Président d'honneur : Monsieur VINCENT Christophe ☎ 03.21.59.36.44

« Au chœur des Hommes »

Personne à contacter : Monsieur THERY Lionel ☎ 07 88 54 21 71

Théâtre « Les Goûteurs d'Histoires »

Contact : Monsieur THERY Lionel ☎ 07.88.54.21.71

Scrabble

Contact : Monsieur VAN SIMAEYS Rémy ☎ 03.21.59.49.77

Jeunes sapeurs pompiers Sud Arrageois

Président : Monsieur DERUY Damien.

Contact : jspsudarrageois@gmail.com

CLUB SEICHUSEN AÏKIDO

Zoom sur l'origine de l'Aïkido :

L'aïkido est un art martial japonais. Elle puise ses origines dans les techniques de combat de la famille Takeda. Cet art réputé était initialement enseigné secrètement aux Samouraïs (ancienne caste de guerriers japonais).

Takeda Sokaku Sensei, est à l'origine de l'ouverture de cette pratique vers le monde car c'est lui qui permettra la pratique en dehors du clan à partir de 1868. Il était le professeur du futur O Sensei (le père de l'Aïkido).

L'Aïkido, aujourd'hui en quelques lignes :

Aujourd'hui, l'Aïkido est enseigné comme un **art de défense** puisque les techniques sont axées sur le **renversement de la force** de l'adversaire contre lui-même. Les éventuels coups sont simplement marqués et ne sont jamais portés contre le partenaire.

Au-delà de la capacité physique, l'Aïkido a également une **essence spirituelle**, composée de diverses règles autour du respect, d'un **travail énergétique**. La pratique se fait à **main nues** ou à l'aide de différentes **armes** (sabre, bâton, couteau).

L'Aïkido peut être pratiquée par les jeunes **dès 6 ans** mais également par **les séniors, hommes et femmes**, les personnes avec un **handicap**. Elle est adaptée à la condition physique de chacun sous réserve d'un accord médical.

Les cours se déroulent à la **salle des fêtes de Bucquoy**, les **jeudis** (hors périodes de vacances scolaires) de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour les adultes. (2 essais/ personne possibles avant inscription au Club).

NB : En raison des dispositifs gouvernementaux actuels (Covid), le Club est actuellement fermé. Nous espérons pouvoir ouvrir à nouveau très prochainement.

Pour plus d'informations sur la pratique :

<https://seichusenaikido.wordpress.com/>

Besoin d'informations supplémentaires ? Notre président, Jérôme Hermez se fera un plaisir de répondre à vos questions au : 07.50.84.47.63

Au plaisir de vous recevoir prochainement. Notre équipe sera ravie d'accueillir et de consacrer du temps à l'arrivée de nouveaux aikidokas.

Le Club Seichusen Aïkido

GÉNÉRATION MUSIQUE

Avec cette année 2020 très particulière, seul 4 nouveaux élèves ont franchi les portes de l'école de musique en septembre. Au vu des circonstances, à la rentrée, les cours ont été menés en individuel la plupart du temps mais interrompus à deux reprises. Quelques répétitions ont pu être organisées également par pupitre avec un maximum de 6 musiciens (es) fortement appréciés mais interrompus en octobre. Tout ceci en respectant les normes sanitaires.

Après cette date des cours en Visio ont pris la relève pour les flûtes, clarinettes, trompettes et percussions,

A noter que cette année grâce à un partenariat du crédit agricole les tout petits ont bénéficié d'un

instrument adapté à leur jeune âge dès leur première année de solfège, et nous tenons vivement à les remercier.

L'orchestre d'harmonie n'a pas fonctionné depuis le 15 mars dernier lors d'une dernière prestation pour le congrès des anciens combattants à Bienvillers aux bois.

Inutile de vous dire l'impatience de Génération musique riche de 48 musiciens et musiciennes à reprendre ses répétitions, afin de continuer à vous surprendre par sa spontanéité, la joie de vivre qui en ressort ainsi que l'humour présent à chaque concert.

Le public composé des parents amis et de tous les mélomanes qui suivent cet orchestre est tout aussi impatient de retrouver cette phalange qui anime le bourg et les communes environnantes.

Continuons à respecter les normes sanitaires de façon à reprendre une activité normale au plus vite !



L'association GYM DETENTE, profite de ce bulletin, pour vous souhaiter une belle année 2021, une bonne santé et un excellent moral malgré les contraintes que nous subissons bon gré mal gré.

En ce qui concerne l'activité de notre association, nous reprendrons nos cours dès que nous en aurons l'autorisation à la salle des fêtes en attendant d'aller dans la nouvelle salle de sports, dès que nous le pourrons.

FITNESS : Lundi 18h45 – 19h45



**PILATES : Mercredi 1^{er} cours 18h20 – 19h20
2^e cours 19h30 – 20h30**

Certains ont renoncé à s'inscrire en septembre, d'autres pourraient penser qu'il est trop tard, alors nous voudrions redire, à tous, que vous pouvez à tout moment de l'année reprendre votre activité sportive sans payer la totalité de la cotisation annuelle.

Sabine BELLANGER (Trésorière) et moi-même (Présidente) sommes à votre disposition (06.69.08.92.67 et 06.58.86.44.16)

Béatrice FERBUS

L'Association des Parents de l'Enseignement Libre de l'école Saint-Joseph de Bucquoy

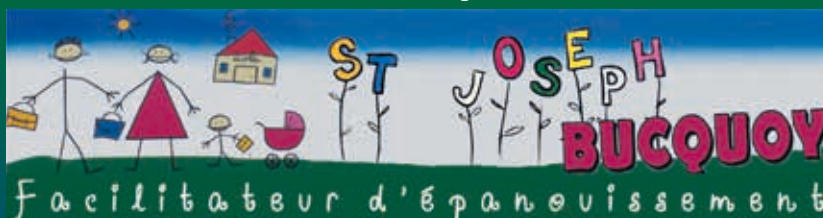
Les parents, membres actifs de la communauté éducative

L'APEL (Association des Parents d'Élèves) de l'école Saint Joseph a su rester dynamique malgré la crise sanitaire que nous traversons tous.

Afin d'animer l'accueil périscolaire, des jeux divers et de tous âges ont été offerts aux enfants. Ils ont également été gâtés à l'occasion de la St Nicolas, de Noël puis de l'Épiphanie.

Pour Noël, les parents se sont mobilisés et ont décoré l'école de guirlandes, boules et lumières.

En janvier, l'association a tenu à soutenir les familles en offrant, à chaque élève, un masque en tissu à l'effigie de l'école.



LES RESTAURANTS DU CŒUR



Nés d'une idée de Coluche en 1985, Les Restos du cœur accueillent chaque année les personnes confrontées aux accidents de la vie et ce maintenant pour la 36^{ème} année consécutive au plan national. Pour la section de Bucquoy, il s'agit déjà de la 20^{ème} année sans interruption où chaque semaine, l'équipe locale des Restos du cœur poursuit son œuvre de solidarité envers les plus dépourvus de notre village et d'une vingtaine de villages autour de Bucquoy.

L'antenne locale des Restos du cœur a entamé sa campagne hiver 2020-2021 au mois de décembre dans la foulée de la campagne d'été. L'association intervient auprès des familles les plus démunies dans les domaines de l'aide alimentaire dans le plus strict respect des normes sanitaires et d'hygiène, de produits de toilette et de produits du quotidien, de produits spécifiques pour bébés, des aides à la personne telles que du Microcrédit et du soutien à la recherche d'emploi, la mise à disposition de vêtements, etc. Pour pouvoir bénéficier de ces actions, il convient de s'inscrire préalablement aux différentes campagnes (été et hiver) et les familles, sous conditions de ressources, se voient attribuer une aide alimentaire et/ou des droits à l'aide à la personne.

Une dizaine de bénévoles composent la section de Bucquoy, et s'activent pour apporter aux familles accueillies, en plus de l'aide à la personne, du réconfort et de la convivialité, une aide alimentaire dont elles ont besoin. L'équipe accueille les bénéficiaires, tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 40 dans le local des Restos situé au 38 rue du Moulin, soit 111 personnes réparties dans 55 familles pour la saison hiver 2020/2021 ; Un peu moins, sur les campagnes d'été.

Toute l'équipe de la section de Bucquoy adresse ses remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de son local et le prêt du fourgon servant à s'approvisionner aux entrepôts de Dainville principalement, toutes les semaines, et ce depuis de nombreuses années.

Pour nous contacter :

Mail : ad62b.bucquoy@restosducœur.org



REJOIGNEZ NOUS : Facebook : Aj Artois
Notre site : www.ajartois.fr

DÉCOUVRIR, PROGRESSER, VALORISER, ECHANGER, PARTAGER

CLUB de FOOTBALL LABELLISE

- 3 Stades - 2 salles de sports
- Des éducateurs diplômés
- Ecole de Foot Masculine & Féminine Labellisées depuis 2013
- Des projets Educatif, Pédagogique et sportif des U6 aux séniors
- Un football féminin ou masculin en loisir ou en compétition.
- Des séances spécifiques gardiens
- Des stages axés sur la découverte & renforce le perfectionnement.

CONTACTS : DIDIER 06.86.34.31.91
CAROLE 06.98.14.45.90

**Aidez-nous avec l'offre
partenariat « Option
GENEROSITE »**

FACILE – UTILE - DEDUCTIBLE

**Une offre accessible à tous
Un soutien régulier ou ponctuel
Déductible de vos impôts**

**Un prélèvement mensuel avec une
mise minimum de 5 Euros.**

**Il suffit de votre IBAN et votre
signature sur l'autorisation de
prélèvement**

**Soutenir l'AJA dans son action
Sportive, Sociale & Citoyenne**



SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

La société de chasse de Bucquoy est ouverte à tous les habitants de la commune dès leur première année de résidence. La cotisation annuelle est actuellement de 120€.

La société regroupe 52 sociétaires de Bucquoy et 25 titulaires d'une carte de propriétaire qui peuvent assouvir leur passion sur les 800 ha de plaine dont la société dispose.

Tout nouveau chasseur qui désire adhérer à la société doit en faire la demande, par écrit, au président. Aucun droit d'entrée n'est exigé.

Le siège social de la société se situe en mairie.

Le bureau, élu par les sociétaires, comporte 12 membres qui sont renouvelés par tiers tous les 3 ans.

Cette année devrait connaître un renouvellement en espérant que les conditions sanitaires le permettront.

Outre les comptages annuels de gibier, la société assure toujours la dératisation et le piégeage des nuisibles, notamment les renards. Depuis plusieurs années un pré lâcher de faisans est effectué.

Comme les années précédentes, nous participerons à l'opération « **Hauts de France propres** » habituellement prévu en mars, cette opération sera reportée en mai (date à définir), rendez-vous sur le parking de la mairie à 9h30.

Pour toute information vous pouvez contacter le président, M Audegond au **03.21.24.93.01**.



Club de l'amitié

C'est une année très perturbée qui s'est achevée. Par leur absence chacun a pu apprécier la valeur de nos rencontres et le bien qu'elles nous procurent. Prenons patience et vivement la reprise. Pour les adhérents la cotisation est reportée pour 2021.

Les nouvelles adhésions sont toujours les bienvenues.

Le bureau



Le Cyclo Club de Bucquoy

Le Cyclo Club de Bucquoy a une fois de plus marqué les esprits chez Compé passion à Pozieres en raflant, cette année encore, la 1ère place des clubs les mieux représentés. Nous avons offert cette coupe à Maxence, en hommage à son père, Bruno Parsy un adhérent du club, qui nous a quitté récemment. Le week-end suivant nous étions chez nos amis de Miraumont où nous fûmes très bien accueillis, comme d'habitude. Ce fut avec Agny les 3 seules sortie de 2020 malheureusement compte tenu du contexte actuel...

Notre rando aura lieu (si la situation évolue) en date du 4 Juillet 2021 (week-end de la fête communale), au Lycée St Joseph de Bucquoy.

Nous vous attendons nombreux



Les Anciens Combattants

Malgré le virus, les Anciens Combattants ont honoré les dates patriotiques de l'année 2020.

- Assemblée générale du 20 février
- 19 mars fin du conflit 1954-1962
- 8 mai, 2^e guerre mondiale
- 18 juin, Appel du Général de Gaulle (Juin 1940)
- 13 juillet, Recueillement plaque Général Marcot à Essarts les Bucquoy
- 11 novembre, 1^{ère} guerre mondiale

Nous n'avons pas eu d'anciens combattants à accompagner pour leur décès pendant l'année 2020, y compris dans les villages autour de Bucquoy.

Par contre, nous avons une pensée pour nos soldats morts pour la France pour la défense des libertés ici ou dans d'autres pays.

Ci-jointe photo de l'assemblée, nos députés débattent du Budget des Anciens Combattants.

Attribution de la campagne double

Les Anciens Combattants en AFN sont privés de la campagne double par rapport à leurs prédécesseurs fonctionnaires et assimilés (loi du 14 avril 1924).

L'arrêté du 29 janvier 2010 en limitant l'accès aux seules demandes de retraites sollicitées à partir du 19/10/1999 était en totale contradiction avec la règle régissant les bénéfices de campagne, il est parfaitement inégalitaire et nous demandons son abolition.

Nous souhaitons la création d'une commission spécifique, qualifiée et neutre pour enfin aborder sérieusement ce sujet ancien.

Victimes des essais nucléaires

Des camarades sont encore concernés par les conséquences des essais nucléaires mais c'est un parcours difficile pour eux compte tenu de spécificités propres à leur traumatisme. Sur ce plan également la création d'une commission compétente devrait être envisagée.

DES ANCIENS COMBATTANTS



Journal le PG CATM n°1019 Décembre 2020

L'AEP « JOIE DE VIVRE » DE BUCQUOY

Créée en 1959 par l'Abbé Harduin, organisait naguère des kermesses au profit de la paroisse de Bucquoy. Aujourd'hui, elle propose des conférences et un voyage chaque année. Les conférences concernent l'histoire du village ou de la région, par exemple, en février 1995, le chanoine Berthe est venu évoquer Bucquoy au milieu de la Révolution ! Mais aussi des sujets d'intérêt général, ou l'évocation de grands personnages, comme Pasteur, l'Abbé Lemire d'Hazebrouck ou Louis XIV.

Cette année, nous avons réinvité M. Philippe Frutier, d'Arras, qui n'avait pu venir, en 2020, nous entretenir de sa passion pour la Photographie aérienne.

Nous espérons que le voyage annuel sera possible cet été : Calais est toujours au programme.

Jean-Pierre Diers



LA MARCHÉ

Du lundi au vendredi :

- **1^{er} groupe** : s'adresser à M^{me} Druon au **06.81.35.42.24** ou M. Vancolen au **03.21.59.36.62**.
- **2^e groupe** à 9h00 sur la place : s'adresser à M. Lionel Théry au **07.88.54.21.71**.



Nous sommes trois assistantes maternelles agréées depuis plus de 20 ans. Nous accueillons les enfants dans un lieu collectif.

Nous sommes à votre disposition pour une visite et détails de notre mode de garde...



Pour l'année 2021, l'association les p'tits bambous représentée par Mlle Peltier Anaëlle, présidente, prévoit 1 manifestation ouverte au public :

- Une bourse aux vêtements à la rentrée de septembre 2021
(la date sera communiquée courant été 2021)

Nous restons à votre disposition pour des renseignements sur nos futures manifestations et comptons sur votre présence lors de celles-ci.

Anaëlle et Carole

CLUB DE SCRABBLE

Vous ne supportez plus les maux.
Rejoignez le club de scrabble pour jouer avec les mots.
Les mardis après-midi de 14h30 à 16h30,
Salle Communale rue d'en Haut (entre la MAM et l'église).
*Convivialité, simplicité et ambiance chaleureuse
y sont au rendez-vous.*

Contacts : Mme Michèle VAN SIMAEYS
au **03.21.59.49.77** ou **06.75.84.56.55**
Mr Lionel THERY au **07.88.54.21.71**



L'ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS
REGROUPE DES JEUNES DE 14 A 18 ANS ENCADRES PAR DES SAPEURS POMPIERS
DES CENTRES DE SECOURS DE BUCQUOY ET BAPAUME
ELLE A POUR BUT DE PROMOUVOIR LE SENS CIVIQUE DE CES JEUNES
ET DE LES PREPARER PAR LE SPORT, DES COURS THEORIQUES ET PRATIQUES A
LA FONCTION DE SAPEUR POMPIER

Siège Social Caserne des pompiers de Bucquoy - Président Damien Deruy.
Nous sommes joignable par mail jpsudarrageois@gmail.com



HISTOIRE DU BLASON DE BUCQUOY



Une très ancienne famille seigneuriale tire son nom de notre village.

En 1071 Ellebordus de Buschoi apparaît dans une donation fait par Liébert, évêque de Cambrai et relative à des biens situés sur Beaurains, Montenescourt Saint Laurent et Roclincourt.

Les auteurs de la maison Longueval soutiennent que cette famille de Buscoi n'est autre que celle de Longueval. Les Longueval étaient effectivement fieffés des seigneuries de Vaux et de Bucquoy depuis le XIIe siècle et la famille portait indifféremment dit-on, les deux noms.

Le premier connu des Longueval, surnommé Dragon serait le créateur des armoiries :

D'OR AU DRAGON DE GUEULES.

C'est à la suite d'un épisode des Croisades où Watier de Longueval enfila sur sa lance un manteau d'écarlate doublé de vair que furent adoptées les armes :

BANDEES DE VAIR ET DE GUEULES DE PIECES.

Pour être sûr de ne pas reprendre des armoiries de famille existant encore, le service des archives du Département du Pas-de-Calais a proposé que la Commune les reprenne en réduisant LES PIECES A CINQ et en rappelant par DEUX DRAGONS D'OR CHARGEANT LES BANDES LE CRI DE GUERRE DE SES SEIGNEURS et le Conseil Municipal donnait son accord le 27 novembre 1992.